

### **PROPOSITION 3**

*Redonner aux CRO plus d'indépendance de fonctionnement et financière au service des experts-comptables des territoires*

**Redonner** aux CRO **plus d'indépendance** de fonctionnement et financière au service des experts-comptables des territoires.

Cela passera par une analyse globale sur le montant de la redevance versée par les Conseils régionaux au Conseil Supérieur et par l'examen des tarifs appliqués par les structures annexes du CSO facturés aux Conseils régionaux. Les conseils régionaux ne doivent plus être des clients de notre institution ou de ses structures. Ils doivent bénéficier équitablement et le plus largement possible des services de haut niveau proposés par notre institution nationale.

Cela passera également par une plus grande consultation des Conseils régionaux dans la définition de la politique globale de la profession et la constitution de groupes de travail stratégiques composés en grande majorité par des experts-comptables des territoires.

Cela passera enfin par une plus grande souplesse laissée aux Conseils régionaux dans leur organisation et dans leur fonctionnement en limitant le nombre de décisions unilatérales descendantes.

**\*\*\***